

Service : Conservatoire	Intitulé du poste Enseignant dans un conservatoire au sein d'un pôle culturel Spécialité : Violon Poste à Temps Complet 20h	
Cadre d'emploi statutaire (FPT) : Assistant enseignement artistique Catégorie : B Filière Culturelle		
Grade : ATEA Principal 2 ^{ème} ou 1 ^{ère} classe		

Positionnement hiérarchique :

Responsable hiérarchique niveau 2 : Directeur des affaires culturelles

Responsable hiérarchique direct : Directeur du conservatoire et de l'école d'art

Encadrement d'agents : Non Oui (préciser le nombre)

Relations avec : (interlocuteurs internes/externes principaux)

Fréquence de relation (++)quotidien/+hebdomadaire/-1 à 2 fois par mois/--2 à 3 fois par an) (F)

Interlocuteurs internes	F
Conseiller aux études	++
Equipe enseignante	++
Coordonnateurs de département	++

Interlocuteurs externes	F
Elèves et familles	++
Réseau des CRD et CRR	+
Acteurs culturels locaux	-

Conditions et contraintes d'exercice :

Lieu et particularité du contexte de travail : Pôle culturel, lieu qui regroupe les activités du conservatoire à rayonnement départemental Musique Danse Théâtre (1400 élèves – 64 enseignants), de l'école d'art (500 élèves – 8 enseignants), un auditorium, une bibliothèque, un espace d'art contemporain et les services administratifs et techniques de la direction des Affaires Culturelles.

Horaires : Emploi du temps déterminé par la direction des Affaires Culturelles chaque année scolaire, sur la base de 16h (PEA) ou de 20h (ATEA) de face à face pédagogique pour un temps complet, réparties au minimum sur 3 jours (PEA) ou 4 jours (ATEA), auxquels s'ajoutent auditions, examens, projets, préparation, activités de production d'élèves et de concertation en sus des heures de face à face pédagogique. Horaires variables du lundi au samedi. Présence ponctuelle en soirée et le week-end en fonction des projets pédagogiques et des événements artistiques. Congés à prendre prioritairement durant les vacances scolaires.

Matériels : utilisation des salles de cours définie pour chaque année scolaire.

Déplacements d'activité : ponctuelles pour projets, réunions ...

Habilitation, permis : RAS

Equipement spécifique : instruments, matériel pédagogique

Moyens mis à disposition (humains, matériels, techniques...) : Moyens humains : équipes administrative et technique. Moyens matériels : salles équipées pour la diffusion culturelle, poste informatique, copieur, logiciels métier

Autonomie, responsabilités : autonomie dans la construction de ses enseignements sous réserve du respect des schémas pédagogiques et des orientations du projet d'établissement. Protection des publics reçus (respect des matériels, des lieux et des consignes de sécurité – incendie)

Missions et activités principales :

Mission 1 : Assurer un enseignement artistique dans une ou plusieurs disciplines, permettant le développement d'une pratique artistique autonome dans le cadre des orientations définies dans le projet d'établissement et le respect des schémas pédagogiques définis par le Ministère de la Culture

Activités	Exemples d'indicateurs d'évaluation de tenue des activités
1.1 Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves	Evaluation individuelle, Pédagogie construite en lien avec le rythme de chaque élève
1.2 Formaliser et approfondir un projet pédagogique	Enjeux du projet d'établissement déclinés dans son enseignement
1.3 Orienter et accompagner les élèves	Définition d'étapes dans le parcours d'apprentissage
1.4 Proposer et mettre en œuvre des outils d'évaluation	Bulletins semestriels, rencontres pédagogiques, scènes ouvertes, bilans, examens de fin de cycle
1.5 Impliquer et informer les familles	Réunions de rentrée, rencontres ponctuelles, portes ouvertes
1.6 Concevoir et animer le dispositif de formation des élèves de l'enseignement initial au cycle spécialisé	Respect du cursus

Mission 2 : Etre acteur du projet d'établissement et du rayonnement de l'établissement à l'échelle territoriale en proposant des actions de représentation, de sensibilisation favorisant la vie artistique et culturelle du territoire

Activités	Exemples d'indicateurs d'évaluation de tenue des activités
2.1 Mettre en œuvre des projets artistiques dans et hors les murs	Organisation de masterclasses Programme d'auditions, concerts
2.2 Concevoir ou participer à des actions de production pédagogique ou culturelles	Participation à des événements culturels
2.3 Entretenir et développer un projet artistique personnel	Pratique d'une ou de plusieurs disciplines artistiques Nouveaux répertoires abordés
2.4 Assurer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique	Identification de nouvelles pratiques esthétiques Formations

Autres activités prises en charge :

Sauveteur Secouriste Travail		Formateur interne		Domaine :
ACMO				
Autre		Formateur externe		Domaine :

PROFIL DE POSTE :

Qualifications métier / diplômes : souhaité obligatoire :

DE (ATEA) dans la discipline enseignée : violon

DE ou DEM en violon baroque souhaité

Compétences principales requises :

Savoirs (théoriques, métier ...)	Connaissances spécifiques / procédures
Etre un praticien expert de sa pratique (musique, danse ou théâtre)	Connaissance des schémas d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture
Maîtriser les fondamentaux en pédagogie	Connaissance des missions d'un conservatoire
Connaître les répertoires, compositeurs et interprètes dans sa discipline	Connaissance des acteurs et partenaires culturels locaux, régionaux et nationaux
Etre capable de formaliser une recherche musicale et pédagogique et de participer à sa mise en oeuvre	
Savoir-faire	Manière de servir, capacités, aptitudes
Utiliser un parc instrumental	Travail en équipe
Exploiter une documentation spécialisée dans sa discipline (partitions, méthodes ...)	Capacité à adapter son enseignement aux élèves de tout âge et de tout niveau, en individuel ou en collectif
Disposer de techniques de médiation	Capacité à savoir poser un cadre et à l'adapter au besoin
Evaluer les acquis et la progression des élèves	

Formations et/ou habilitations obligatoires au poste de travail

accueil de l'établissement
 accueil sécurité

électricité (habilitation ...)

SST
 signalisation de sécurité

Eléments de rémunération / régime indemnitaire

régime indemnitaire afférent à la collectivité

Nom de la direction : **Affaires Culturelles**
 Nom du service : **Conservatoire La Roche-sur-Yon**